



CREATERRA
Partenaire de votre Patrimoine

Panta Rhei

Rien n'est permanent sauf le changement

Citation

« *Failure is not fatal, but failure to change might be.* »
John Robert Wooden 1910 – 2010

Octobre 2018, n°64 - Trimestriel

Editorial

L'alimentation bio : un phénomène de mode ou un tournant durable dans la façon de s'alimenter ?

D'après l'Agence Bio, dans son édition 2017 « La Bio dans le monde », il ressort que le marché alimentaire bio mondial est passé de 15 à plus de 87 milliards de dollars (75 milliards EUR) en 16 ans.

89% de la consommation mondiale se concentre en Amérique du Nord et en Europe.

Le nombre de fermes bio dans le monde a été multiplié par près de 10 entre 2000 et 2015 et la surface cultivée en bio par plus de 3.

Une telle progression est loin d'être étonnante quand on sait que les problèmes liés à l'écologie ainsi que la recherche de sécurité sanitaire ont rendu les consommateurs, surtout dans les pays développés, de plus en plus ouverts et demandeurs de bio.

Qu'en est-il au niveau économique ?

Une étude reprise dans un article du journal « Le Monde » du 1er juin 2018 nous livre les enseignements suivants pour le marché français :

Les surfaces bio sont en croissance vertigineuse : de moins de 400.000 hectares en 2000 à plus de 1.600.000 hectares en 2017.

La croissance attendue d'ici à fin 2019 est de plus de 40%.

En 2017, les cultures bio représentaient 6.6% de l'ensemble des surfaces agricoles utiles.

L'augmentation des élevages bio suit cette tendance également (mais dans une moindre mesure).

La distribution des produits bio en France se répartit de la manière suivante :

- grandes et moyennes surfaces	46.1%
- distribution spécialisée bio	36.3%
- vente directe	12.7%
- artisans et commerçants	4.9%

Le chiffre d'affaires des produits bio est passé de +/- 1 milliard EUR en 2000 à plus de 8 milliards en 2017.

On peut estimer qu'en 2017, la part de l'alimentation bio en France représentait de l'ordre de 5% des dépenses totales alimentaires.

Il y a un peu plus d'une dizaine d'années, l'alimentation bio semblait réservée à un cercle restreint plutôt progressiste et élitiste.

La prise de conscience des dangers liés aux excès de l'alimentation industrielle et de ses crises multiples (vache folle, peste porcine et autre grippe aviaire) a sensiblement élargi la communauté des consommateurs actuels ou potentiels des produits bio.

L'allongement de l'espérance de vie a mis l'accent sur l'importance d'une vie saine et des valeurs qui en découlent : pratique du sport, alimentation naturelle et de qualité, meilleure gestion du stress, etc.

Comme on peut le voir sur les statistiques ci-dessus, les grandes surfaces ont rapidement pris le train en marche et compris la nécessité d'élargir l'offre de produits bio.

Plusieurs questions devraient se poser assez rapidement : comment combiner une

Dans ce numéro :

Economies - Marchés -
Stratégie : les tendances 2

Asset allocation 3

Indices 3

Investment school 4

production locale de qualité, par définition non extensible indéfiniment, avec la demande en perpétuelle augmentation? Comment concilier produits de qualité et prix accessibles?

Une des clés résidera probablement dans le regroupement des forces et des ressources des producteurs (agriculteurs, fermiers, artisans, ...).

Des structures ad hoc de type coopératives devraient se créer et se développer considérablement.

Enfin, à notre niveau, nous étudions pour le moment différentes pistes pour investir dans cette thématique prometteuse au travers des portefeuilles qui nous sont confiés en gestion.

Nous vous ferons part prochainement de nos conclusions à ce propos.

Charles BOK,
Associé-Directeur

Economies - Marchés - Stratégie: les tendances

Depuis le début de l'année, les marchés obligataires et d'actions connaissent de nombreux remous. Les banques centrales mènent une politique désormais moins accommodante et les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine ont pris de l'ampleur. En outre, depuis août, la Turquie traverse une grave crise monétaire qui s'est traduite par la chute record de sa monnaie. Les investisseurs, déjà inquiets au sujet de la santé de l'économie turque, n'ont pas apprécié la dégradation des relations entre Ankara et Washington. Le décrochage violent de la livre turque a été provoqué par un tweet de Donald Trump annonçant le doublement des tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium turc. Cette sanction américaine était la conséquence du sort d'un pasteur évangélique américain détenu en Turquie depuis 2016 (accusé d'espionnage et d'activités terroristes) dont l'administration Trump réclame la libération. Enfin, les tensions politiques en Italie avec le nouveau gouvernement et ses relations avec l'Union européenne ainsi que le flou persistant autour des négociations concernant le Brexit ont également pesé sur les marchés européens.

Durant le troisième trimestre, les marchés financiers ont donc continué à évoluer en dents de scie, au gré des tweets du président américain et de la guerre commerciale provoquée par les Etats-Unis. Mais les bourses mondiales ont enregistré des évolutions divergentes. Tandis que les marchés européens stagnaient durant le troisième trimestre de l'année, les marchés américains ont, quant à eux, gardé un excellent cap.

Cette hausse des marchés US provient du fait que l'économie américaine tourne à plein régime. D'ailleurs,

fin septembre, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé ses taux d'intérêt pour la troisième fois cette année et la septième fois sur les huit derniers trimestres. Elle prévoit une autre hausse d'ici la fin de l'année, trois de plus l'année prochaine et une en 2020. Le président de la Fed a indiqué que l'économie américaine ne subissait pas pour l'instant le contrecoup de la guerre commerciale, mais il a reconnu que les prix à la consommation pourraient augmenter à cause de celle-ci. Pour 2019, la Fed prévoit que la croissance devrait ralentir légèrement à 2,5%.

Du côté européen, l'activité économique se stabilise sur un niveau solide. Le président de la Banque centrale a indiqué fin septembre que l'inflation en zone euro s'inscrivait dans une tendance haussière à cause d'une accélération de la croissance des salaires ces derniers mois, celle-ci étant provoquée par le resserrement du marché de l'emploi. Il a également confirmé le maintien des taux européens historiquement bas au moins jusque l'été 2019.

Au niveau des devises, le dollar US reste dans le vert par rapport à l'euro depuis le début de l'année: +3,3 %.

D'un point de vue purement macroéconomique, les fondamentaux de l'économie mondiale sont plutôt satisfaisants. Les Etats-Unis sont dans une forme clairement enviable, l'Europe est toujours en croissance quoique très légèrement en-dessous des attentes les plus élevées et les pays émergents, affaiblis ces derniers mois, semblent offrir des opportunités de rebond. Seule une guerre commerciale sévère et de longue durée entre la Chine et les Etats-Unis pourrait faire dérailler cet environnement globalement satisfaisant.

Asset allocation préconisé pour un investisseur MEDIUM (maximum 50% actions) en EUR

Allocation d'actifs		Exposition devises	
Total actions individuelles et fonds actions (immobilier inclus)	40%	EUR	85%
actions européennes	23%	USD	10%
actions américaines	13%	Autres	5%
actions émergentes + Japon	4%		
Obligations et fonds obligataires	25%		
Fonds alternatifs	19%		
Divers (Or et autres matières premières)	4%		
Liquidités	12%		
	100%		100%

Lignes directrices de notre politique-maison. Pour de multiples raisons, des différences, parfois substantielles, peuvent exister entre plusieurs portefeuilles.
Clôture de rédaction 1er octobre 2018.

Charles Bok
Associé-Directeur

Fabien Plancq
Senior Wealth Manager

Indices

EQUITIES	2018 YTD
EURO STOXX 50	-2,99%
STOXX Europe 600	-1,54%
CAC 40 (Paris)	3,41%
BEL 20 (Brussels)	-6,82%
S&P 500 (New York)	8,99%
NASDAQ (New York)	16,56%
NIKKEI 225 (Tokyo)	5,95%

BONDS	YTD
Bloomberg Barclays EuroAgg Total Return Index	-0,45%
Bloomberg Barclays US Aggregate Total Return Index	-1,60%
Bloomberg Barclays EM USD Aggregate Total Return Index	-2,28%

COMMODITIES (in USD)	Gold	Silver	Oil (WTI)	Bloomberg Agriculture
As at 30/09/18	1.190,88	14,66	73,25	41,74
As at 31/12/17	1.302,80	16,94	60,42	47,51
%	-8,59%	-13,47%	21,23%	-12,14%

CURRENCIES	USD	GBP	CHF	JPY
As at 30/09/18	1,1619	0,8904	1,1398	131,9300
As at 31/12/17	1,2005	0,8881	1,1703	135,2800
%	3,32%	-0,26%	2,68%	2,54%

Investment School: Long/Short Equity

Les fonds « Long/Short Equity » font partie de la catégorie des fonds alternatifs dits « hedge funds ». L'objectif de ces fonds est de dégager une performance positive décorrélée des marchés traditionnels.

Afin d'atteindre cet objectif, les fonds Long/Short Equity prennent simultanément des positions longues et des positions shorts (ventes à découvert) sur les marchés actions. Ceci permet d'avoir une performance indépendante des mouvements des marchés.

Prenons un exemple: le fonds X prend des positions longues et shorts sur des actions du secteur télécom. D'après l'analyse du gestionnaire, GoodTelecom est relativement moins chère, en meilleure santé financière et a des perspectives de croissance supérieures à celles de BadTelecom. Le fonds va donc acheter des actions GoodTelecom et vendre à découvert des actions BadTelecom.

Si le gestionnaire ne s'est pas trompé, lorsque le marché monte, l'action GoodTelecom va progresser plus fortement que l'action BadTelecom. Imaginons que dans cette situation GoodTelecom progresse de 10% et que BadTelecom ne gagne que 7% dans le même laps de temps. Cet arbitrage aura procuré au fonds un bénéfice de 3% (+10% - 7%).

Si, au contraire, le marché baisse et que le scénario du gestionnaire se vérifie toujours, nous pouvons nous attendre à ce que GoodTelecom perde moins que BadTelecom. Alors que GoodTelecom baisse de 7%, BadTelecom se replie de 10%. Le profit du fonds sera égal au différentiel, soit 3% (-7% + 10%).

Cet exemple illustre bien la décorrélation du fonds par rapport aux mouvements des marchés, qu'ils soient à la hausse ou à la baisse.

Raphaël Vulfs
Portfolio Manager

CREATERRA SA

est une société de gestion indépendante agréée et contrôlée par les autorités luxembourgeoises et belges (Commission de Surveillance du Secteur Financier – Banque Nationale de Belgique). N'hésitez pas à consulter notre site www.createrra.com ou à prendre contact avec nos collaborateurs pour une information détaillée (gestion de portefeuille, choix d'une banque dépositaire, planification et structuration de patrimoine). Si vous avez une demande concernant le traitement de vos données personnelles, vous trouverez les formulaires disponibles sur notre site sécurisé 'www.createrra.com', onglet 'RGPD'.

Belgique

66 rue du Tabellion, 1050 Bruxelles
Tel +32 (0)2 346 26 76 - Fax +32 (0)2 346 10 45

Luxembourg

6 rue d'Arlon, 8399 Windhof
Tél +352/45 16 36 1 - Fax +352/45 16 38

www.createrra.com

